

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc Unique (exercice d'un métier réglementé)			
Unité de compétence 1 : Composer un binôme homme-chien, s'informer et se préparer à son métier de Cyno-détection des explosifs (UV1)			
<p>1A - Créé un binôme cyno-détection des explosifs dans le respect des dispositions du Code de Sécurité intérieure, code civile, dans le cadre de sa responsabilité civile.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - S'approprier la réglementation en vigueur des activités de sécurité privée relative aux dispositions du livre VI du Code de la sécurité intérieure, en conformité de la sous-section 5 Activité d'Agent Cynophile Articles L613-7 et L613-7-1 A du Code de la Sécurité Intérieure ainsi que le textes regroupant l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires ayant trait à la sécurité intérieure et relatifs à la sécurité privée : conditions d'exercice, droits et devoirs, compétences et rôle. - Compréhension et l'application du code de déontologie article R 631-32 (respect de l'animal). - Connaitre et appliquer les dispositions du code rural relatives aux conditions de détention et d'entretien des chiens ainsi que les dispositions du code civil relatives aux principes de la responsabilité civile. - S'approprier les formalités d'identification de son chien dans le cadre de son activité et démontrer la conformité des attestations produites 	<p>QCM (Questionnaire à Choix Multiple).</p> <p>UV 1 = QCM sur 15 questions sur la partie réglementation générale de l'activité et réglementation spécifique en lien avec la spécialité de l'activité explosifs.</p> <p>Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise Note $8 \geq$ et < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen. Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.</p> <p>Les questions permettent de s'assurer de la bonne maîtrise du sujet et de la précision des actions à conduire au regard des référentiels et de la réglementation. De s'assurer contextuellement de la bonne décision et de la juste application de</p>	<p>Les situations sont qualifiées, ses obligations identifiées pour appliquer les textes réglementaires en conformité avec le cadre légal et conventionnel. Il justifie ses actions, ses actes, ses comportements et attitudes ainsi que ceux de son chien. Les risques sont bien identifiés. Toutes les vérifications sécuritaires nécessaires sont réalisées et vérifié.</p>

<p>1B – Détient et entretient son chien en respectant les dispositions du code rural, des connaissances de la législation relative aux chiens dangereux et maîtrise l'ensemble des connaissances du chien et des races en matière d'hygiène, d'habitat, de déplacement, d'alimentation, de soin et prévention des maladies, de psychologie, de comportements, de morphologie et d'anatomie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appliquer le code Rural et les réglementations relatives aux chiens dangereux, Loi N°99-5 du 6 janvier 1999 et N°2008-582 du 20 juin 2008 et prendre en compte la responsabilité civile et pénale de l'agent en poste, définir le périmètre d'action. - Connaître l'activité de l'agent cynophile et sa déontologie et tout particulièrement la réglementation sur les armes ainsi que les articles du code pénal (article 122-5, article 224-1, article 223-6), civil (article 9 et 544) et code procédure pénale (article 73 et 803). - Comprendre les missions de la Société Centrale Canine. - Comprendre et appliquer la classification des races référencés par la Société Centrale Canine. - Maîtrise l'ensemble des connaissances concernant la bonne santé de son chien, des urgences vétérinaires et les gestes de premier secours, il s'assure son bien être tout en tenant compte de sa race, de son comportement de référence, de son cadre de vie et de son activité exercée et des moyens associés 	<p>l'ensemble des compétences attendues par le candidat, en particulier sur la spécialité de l'activité en lien avec les explosifs et celles du binôme homme-chien.</p>	<p>Les connaissances des formalités liées aux caractéristiques réglementaires des chiens sont appliqués et justifiés, il maîtrise la conformité des documents et attestations fournies.</p> <p>Les règles d'alimentation, d'hygiène, de soins, de vaccinations ainsi que les urgences vétérinaires sont maîtrisées et justifiées.</p> <p>Les connaissances sur son anatomie et sa morphologie, les sens du chien, sa psychologie et ses instincts sont maîtrisés.</p>
<p>1C – Exerce en respectant le régime applicable aux équipes cynophiles de détections des explosifs, applique les conditions d'exercices, de certification et de contrôle.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives à l'exercice de l'activité de recherche d'explosif à l'aide d'un chien L613-7-1 A du Code de la Sécurité Intérieure. - Appliquer les dispositions du livre VI du Code de la Sécurité Intérieure de la première partie du code des transports relatives à l'exercice de l'activité de recherche d'explosif à l'aide d'un chien. - Maîtriser les modalités de certification et de contrôle des équipes cynophiles de recherche d'explosifs. - Connaître et appliquer la répartition des compétences entre les services de la sécurité civile en matière de levée de doute, 		<p>Les textes réglementaires en conformité avec le cadre légal et conventionnel sont appliqués.</p> <p>Il justifie ses actions.</p> <p>Les risques sont bien identifiés.</p> <p>Toutes les vérifications sécuritaires nécessaires sont réalisées et vérifiées.</p> <p>Les dysfonctionnements sont signalés correctement, oralement et par écrit.</p>

	<p>les forces de sécurité intérieure et les opérateurs de sécurité privée.</p>		
<p>1D – Respect les dispositions réglementaires relative à l’acquisition et la détention des matières explosives soumis au référentiel national de reconnaissance des matières explosives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les dispositions relatives à l’acquisition, la détention, la conservation et le transport des explosifs dans le cadre des activités de recherche d’explosifs à l’aide de chiens en application du L613-7-1 A du Code de la Sécurité Intérieure. 		<p>Les règles d’acquisition et de stockage des matières explosives sont maîtrisées.</p> <p>La démarche de prévention de mise en œuvre, de transport des explosifs est maîtrisée et adaptée à la situation.</p> <p>Les dysfonctionnements sont signalés correctement, oralement et par écrit.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 2 : Maitrise son chien et toute situation, anticiper et prévenir les risques en matière de prévention et de sécurité des explosifs. (UV2)			
<p>2A – Maitriser les techniques d'obéissance, habituer son chien aux différents milieux pour constituer un binôme professionnel maître-chien.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Effectuer une marche au pied chien démuselé et en laisse et muselé en laisse. - Faire exécuter à son chien le maintien en place en position Assis ou couché, les positions assis, debout, couché au pied ferme. - Exécuter un rappel à distance de 20 mètres dans un terrain ou bâtiment clos. - Savoir motiver pour franchir des obstacles bas et le faire évoluer dans différent milieu (Bâtiment, escalier, etc...). - Contrôler son chien et montrer sa sociabilité, de jour, en présence de personnes et d'un autre chien en tous lieux. 	<p>. QCM (Questionnaire à Choix Multiple) et pratique.</p> <p>UV 2 = QCU sur 15 questions sur la partie connaissances générale des explosifs visés par le référentiel national de reconnaissance de matières explosives et du Protocole spécifique aux infrastructures des opérateurs de transport public</p> <p>Note ≥ 12 : l'Unité de Valeur est acquise Note $8 \geq$ et < 12 : le candidat est ajourné et pourra se présenter à une nouvelle session d'examen. Note < 8 : le candidat devra suivre à nouveau la formation concernant ce module.</p> <p>Les questions permettent de s'assurer de la bonne maîtrise du sujet et de la précision des actions à conduire au regard des référentiels et de la réglementation. au regard de l'activité en lien avec l'article L614-7-1A. De s'assurer contextuellement de la bonne décision et de la juste application de l'ensemble des compétences attendues par le candidat, en particulier celles du binôme homme-chien</p>	<p>Le chien ne montre aucun signe d'agressivité, nervosité, anxiété envers les personnes ou son congénère. Le candidat garde la maîtrise du chien en toutes circonstances.</p> <p>Le candidat à tenu son chien lors d'une suite au pied en laisse sur une distance de 100 mètres avec des changements de direction.</p> <p>Le chien exécute les positions demandées au pied, Assis, debout, couché et le maintien de place en position couché avec le maître placé à une distance de 20 mètres face au chien.</p> <p>Le chien franchit les obstacles demandés par le maître.</p> <p>Le candidat à pu transporter son chien sans que le chien ne montre d'hostilité, de nervosité.</p>

<p>2B – Connaitre, gérer et maîtriser les caractéristiques techniques générale des explosifs, le stockage et le transport en vue de l’application visés par le référentiel national de reconnaissance de matière explosives.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les caractéristiques techniques des explosifs, leurs modes de fonctionnements, leurs effets et l’influence environnementale sur les diffusions des odeurs. - Maitriser les procédures et différentes configurations de stockage, la traçabilité et les protocoles de transport 		<p>Le candidat à les connaissances relatives au référentiel national de reconnaissance de matières explosives. Le candidat maîtrise la connaissance sur le fonctionnement des explosifs et de leurs influences environnementales, ainsi que les protocoles et procédures de traçabilité, de transport et de stockage des explosifs.</p>
<p>2C– S’appropriier les règles de sécurité en rapport des matières explosives</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre les règles de sécurité, agir et réagir en cas d’incident lors du maniemment d’explosifs. 		<p>Le candidat réagit et applique les règles générales de sécurité des explosifs.</p>
<p>2D- Connaitre les règles spécifiques aux infrastructures des opérateurs de transport public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre le protocole spécifique aux opérateurs de transport publics, les spécificités de l’environnement d’intervention. Communiquer avec les acteurs spécifiques de transports publics. 		<p>La maitrise des protocoles spécifique aux infrastructure des opérateurs de transport public est vérifié et validé. Le candidat maîtrise la coordination entre les acteurs spécifique et les opérateurs de transport publics.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 3 : Participer à des actions de détection avec chien. (UV3)			
<p>3A – Effectue avec son chien des entraînements à la détection de matière explosive en lien avec le référentiel national de reconnaissance de matières explosives visé par le cadre d'une mission de recherche d'explosifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser les méthodes d'apprentissage, de motivations, de récompenses et de renforcement avec son chien. - Mettre en œuvre les méthodes de mémorisation des matières explosives et maitriser la ligne CYNODEX. - Conduire, récompenser et motiver son chien lors de courte recherche de mémorisation des explosifs. - Maitriser la loi de la motivation, observer, orienter son chien dans le cadre d'une recherche. - Gérer le potentiel physique et olfactif de son chien, mettre en place des périodes de repos et de détente, gérer sa fatigue. - Avoir le sens de l'observation des réactions de son chien durant la mission de recherche des explosifs sur des objets délaissés, zone déterminée ou véhicule. - Développer les aptitudes sensorielles et naturelles de son chien. - Maitriser le cadre professionnel d'emploi. 	<p>Epreuve pratique et orale</p> <p>UV3</p> <p>A partir de la ligne CYNODEX, le candidat et son chien participe et la vérification des connaissances et mémorisation des matières explosives.</p> <p>*La maitrise de la ligne CYNODEX est un prérequis pour la continuité du passage aux épreuves pratique opérationnelle.</p> <p>A partir d'une situation précise ou reconstituée le candidat avec son chien mettra en œuvre les moyens de Prévention, de sécurisation et de soutien de son équipage et de lutte contre la malveillance et la sécurisation d'une zone déterminée.</p> <p>A partir d'un déclenchement de procédure d'objet délaissés il effectuera une levée de doute en toute sécurité à l'aide de son chien.</p>	<p>Les consignes sont prises en compte pour effectuer la ligne CYNODEX.</p> <p>La méthodologie de travail est respectée.</p> <p>La reconnaissance des matières explosives identifiées sur la liste Ministérielle est maîtrisée par le candidat et son chien, la ligne CYNODEX est effectuée correctement.</p> <p>Le candidat n'obtient pas plus de deux faux marquages sur l'exercice de la ligne CYNODEX, le parcours est respecté dans son intégralité.</p> <p>Le candidat récompense son chien en toute sécurité.</p> <p>Le candidat agit avec son chien dans le respect des consignes et quelle que soient les circonstances proposées dans la mise en situation, y compris en situation de levée de doute.</p> <p>Le candidat intervient en toute sécurité, il observe, sécurise son secteur d'intervention et prend toutes les dispositions nécessaires à sa sécurité et celle de son chien.</p>

<p>3B – Utilise les qualités olfactives et sensorielles du chien, observe et interprète les réactions du chien en application des protocoles de recherches des explosifs sur des objets délaissés et lors de sécurisation d'une zone. Maitrise son champ d'action.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser et mettre en œuvre la sécurisation du périmètre d'intervention. Vérifier avec chien les objets délaissés, une zone déterminée, un véhicule, constats et mise en sécurité en rapport du protocole. - Connaitre les conditions d'intervention. - Communiquer et coordonner avec les services privés et services étatique. - Appliquer la conduite à tenir en rapport du résultat de la recherche ou de découverte des explosifs. - Maitriser les spécificités liées à l'intervention dans les transports publics ferroviaires, la coordination avec les acteurs susceptibles d'intervenir dans les transports publics ferroviaires. 	<p>A l'aide de tous les matériels disponibles et adaptés il effectuera la mise et sécurité d'un bâtiments, d'un secteur ou une zone précise.</p> <p>A partir des moyens de communication dédiés il rendra compte à sa hiérarchie, voir les services étatiques le cas échéant.</p> <p>Le candidat sera déclaré APTE ou INAPTE en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>L'organisation et l'inspection des zones dédié est correctement effectué, le candidat prend la bonne décision sécuritaire, rend compte et signale.</p> <p>Le candidat choisi la bonne méthode de conduite et le matériel adapté pour effectuer ses inspections de zones ou de levées de doute.</p> <p>La conduite du chien est maitrisée et conforme à la sécurité de l'équipage et du public, la gestion de la localisation est adaptée.</p> <p>La réaction est adaptée.</p> <p>L'action entreprise est efficace, les consignes sont appliquées scrupuleusement, l'intervention respecte le cadre légal.</p> <p>Tous les risques sont pris en considération.</p> <p>Les actions de détection et attitudes sont adaptées en fonction de la situation, levée de doute, sécurisation de zone ou de véhicules, en fonction du public et du lieu.</p> <p>Les zones sont parfaitement sécurisées.</p> <p>Le candidat explique la situation et se justifie de son action.</p> <p>Les réactions et attitudes du chien sont perçues, comprise et analysées par le candidat.</p>
--	---	---	--

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Unité de compétence 4 : Mettre en œuvre les moyens de communication et alerter (UV4)			
4A- Faire intervenir les forces de l'Etat et les secours.	<ul style="list-style-type: none"> - Communiquer en interne et en externe. - Alerter les secours, prendre en compte et contrôler les matériels de communication (radio, téléphone, ...) 1. Avec les services Etatique : transfert de bilan de la situation, message d'alerte, rapport sur le résultat des missions opérées. 2. En interne : accueil et guidage avec le chien des personnes impliquées. 3. Avec sa hiérarchie : rendre compte (main courante, compte rendu oral ou écrit, les équipiers, etc.). 4. Avec le public (gestion de conflit, médiation). 	<p>Epreuve pratique et écrite</p> <p>UV4</p> <p>A partir d'une situation réelle ou reconstituée, de consignes ou de besoins exprimés, d'une mise en situation précise Communication professionnelle</p> <p>A l'aide de tous les matériels de communication disponibles (radio, téléphone, ...) Rendre compte par écrit des ou de l'évènement.</p> <p>Le candidat sera déclaré APTE ou INAPTE en fonction des résultats de la grille d'évaluation</p>	<p>Les messages émis sont exploitables. Le vocabulaire est adapté. Les éléments les plus importants sont mentionnés. L'écoute est active. Les renseignements obtenus sont de qualité. Le ton est adapté à la situation. Les relations humaines sont efficaces (avec le PCS, avec les donneurs d'ordres, avec les secours, avec les tiers, avec les autres impliqués).</p>
4B- Rendre compte auprès de la hiérarchie et à l'autorité de l'Etat, ainsi qu'au secours soit verbalement ou par écrit	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte d'une ou des situations. - Utiliser les moyens de communication interne au sein même d'une équipe. 		<p>Rapport d'intervention est bon, clair et précis. La réception, le traitement, l'émission radio est exploitable.</p>